

# Windows on Latin America Canadian Journalists Report 1998

---

## INTRODUCTION

The following journalists were awarded media fellowships by FOCAL in 1998:

- Pierre Lacerte, a reporter with *L'Actualité*, looked at how small- and medium-sized Brazilian enterprises are dealing with the financial crisis in Asia;

- Emmanuel Marchand, a regional producer with CBC Newsworld in Montreal, examined the effects of land privatization in Venezuela, with special emphasis on the forest reserve of Itacama;

- Richard Massicotte, a reporter with Société Radio-Canada in Montreal, studied the evolution of the Chilean judicial system since the transition to democracy.

FOCAL is pleased to present their report. It must be pointed out that these reports were not written for publication, and that is part of their appeal. As different from one another as the topics covered, they are first person accounts of how the media fellows approached their research, and what they discovered. All offer glimpses of our hemispheric partners not normally found in Canadian media. Windows on Latin America, they also reveal much about the practice of journalism.

Launched in 1994, FOCAL's Media Fellowship Program enables experienced Canadian journalists, editors, and producers in print and electronic media to spend a two-month "sabbatical" in a country of Latin America or the Caribbean to carry out a program of individual research. The fellowships provide a cash award and return, economy-fare transportation to the country of tenure. The fellowships are made possible thanks to the support of the Canadian International Development Agency.

# **Imataca**

## **A Drop of Water in the Dark of Night**

**by Emmanuel Marchand**

On the far eastern edge of Venezuela lies a forest reserve that is in danger. It is a battlefield of conflicting interests: aboriginal and environmental groups battling the poor and the rich in a fight over who controls the land and the vast riches that lie just below the surface of the soil. This battle is being fought in Imataca - a forest reserve the size of Holland, and an area reputed to have some of the richest gold deposits in Latin America.

This is not just the familiar tale of environmentalists staving off big business in order to preserve the forest. It is also about poverty, people with no other choice but to search for their Klondike to feed their families. It is about a government that has passed so many conflicting environmental laws that no one seems to be able to understand, let alone enforce them. A few people did get rich in this forest the Warao call “Imataca” or “a drop of water in the dark of the night”, but mostly, families struggle to etch out a living scratching out a few grams of gold at a time.

Imataca has been a mining area for most of this century. It used to be called El Dorado, a mythical place where gold was said to flow from the rivers and the soil. The whole area is rich not only in gold but also diamonds, iron-ore, bauxite, and manganese. There is a long culture of mining here, but this used to be done on a much smaller scale than it is now that the lure of this mythical gold and the relatively easy accessibility to it has drawn people from all over to this region. This territory is also home to five indigenous groups: the Warao, Arawako, Karina, Awawaio, and Pemon. They rely on the environment for survival and the preservation of their cultural legacy.

My first encounter with the region came after a long predawn drive through Bolivar State with José-Louis Gonzales, President of the Guyana Indigenous Federation. The only highway that links that part of Venezuela with northern Brazil cuts right through Imataca. In the darkness of early morning, I saw the first shadows of the hills and trees that make up this “drop of water.” Gonzales was explaining to me how there is little if any recognition of indigenous groups by the Venezuelan government. It is this fight that still prevents his people, the Pemon, as well as the other tribes native to the area, from successfully claiming part of this land as their own.

We were heading to San Antonio de Rosio, for a meeting of various native communities to discuss the problems of illegal mining, its effect on their land, and what they can do to try and stop it. We arrived at the village, which is a collection of small, prefabricated cinder-block homes that were built by the government in an effort to bring together scattered groups into cohesive communities. An effort, Gonzales explained, to make basic health care and schooling easier, but it resulted in robbing them of much of their traditional lifestyle.

The meeting was delayed because several representatives were prevented from leaving their

communities by the National Guard. The representatives claim the national police force knew about the meeting and was trying to prevent them from attending. After a couple of hours of unsuccessful negotiations over a CB radio with the National Guard, the meeting started without them.

“The situation (around San Antonio) has worsen, to the point that it has become a real threat to the community. There are drugs, alcohol (...) and even people fleeing justice,” began Gonzales.

The illegal miners he is talking about are found mostly in a community called San Pollo, which, translated, means “Saint Chicken”, occupying land that belongs to the community of San Antonio. It is a three hour walk away through thick jungle and consists of a ramshackle collection of very basic huts, where a mostly transient population is digging for gold.

It is a complicated situation because many of those mining illegally are indigenous themselves. Some are even from San Antonio, and that creates a split among native groups - many of whom face similar situations themselves. It is hard to count small-scale miners. One estimate puts the number at 30,000 in and around Imataca. With them they bring the problems of drugs, alcohol and prostitution, but also money that they spend in communities that have little else to sustain them.

The other problem is that of the environment. Small miners use very rudimentary methods to extract the gold from the ground. They use panning and sluices to sift gold dust from the soil. They also use high-powered water hoses to blast hillsides and rip precious topsoil away. Much of the gold that is accessible to small miners is found in that precious layer of soil, and hosing it down and channelling it through a series of sluices is a cheap way of extracting the gold. That soil then finds its way into the rivers as sediment. A 1991 study found the nearby Caroni river had 10 times the level of sedimentation that could be considered normal.

An area that has been subject to hydraulic blasting takes many years to recover, if it can at all. The forest disappears, so do the flora and fauna, and the seeds that would be needed to help the area recover naturally are washed away with topsoil. The small-scale miners then use mercury to isolate the gold. Venezuela banned the use of mercury in mining, but it can still be found and it is cheap to buy. They use liberal amounts of the heavy metal and release the waste into the rivers, streams, and soil or into the atmosphere by burning the mercury, which transforms it into a toxic vapor. The mercury is then metabolized by nature and finds its way into the food chain accumulating into the fish the people eat. Mercury is known to cause nervous system disorders, birth defects and death.

Mercury poisoning isn't the only health problem related to this activity. Tuberculosis and malaria have become rampant in many parts of the area. Waste water accumulated in tailing ponds is a perfect breeding environment for malaria bearing mosquitoes.

“Venezuela is almost like (the situation) in all of Latin America,” explains Edgar Yarena, a consultant with the Venezuelan Senate Environmental Commission, “Environmental problems are spread everywhere but people are not concerned. Poverty has a lot to do with environmental problems. Environmental problems as a consequence and as a cause of the poverty. And even

politically (Venezuelans) do not perceive this as an important issue.”

Zoila Martinez agrees. She is with the Foundation for the Defense of Nature. “We are not against mining, it is necessary (...) But how do we do things? We allow illegal mining because we lack the controls that this situation needs. So now we have to put order in this situation. Certainly poverty is the big problem. I am the first person to say that you can’t tell an indigenous person or to the father of a family that one can’t eat this animal because its endangered. But we have to give them alternatives. Both have the right to live and that is one of the principles of sustainable development. In the development of human beings, of communities, don’t affect negatively and permanently the ecosystem.”

Poverty is the main culprit. There is no social safety net in Venezuela or in neighboring countries. When one is unemployed one has to find a way, any way, to feed a family. For many, looking for gold is the only solution to earn a living, keep one’s dignity, and put food on the table. So they come from all over: Imataca has become home to Colombians, Brazilians, Guyanese and people from all corners of Venezuela. These new economic immigrants tap the jungle for its mineral riches, using whatever methods they can.

The meeting in San Antonio continues with a plea from one member of the community that action has to be taken. “We have presented our case to all levels of government and up to now nothing has been done. So this is not the time to think that we must call on some other institution, there is none. I am 45 years old and I no longer have the dreams I had when I was 25 or 20 years old. At that age I had dreams for the future. Now I have none. This is how my father died, in the fight for the government to recognize our lands, not only for himself but for all the indigenous people in all the communities. My father died without having succeeded. I want to die with hope so now is the time to find some other method, some other way.”

Gonzales agrees that years of strongly worded letters and denunciations have not led very far. Few in Venezuela sympathize with their plight, and the government, he says, is playing a divide and conquer game with native communities. Giving some communities title to some of their land and others not. The next day, they decide, they will visit San Pollo and confront the illegal miners directly. They will also bring with them a member of the Venezuelan Justice Department in order to illustrate to him the problems they are facing.

It is a searingly hot afternoon when the delegation arrives in San Pollo. It is lunch time and several miners are gathered under the shade of the small makeshift plank cabins where prepared meals are being sold. They were not expecting this visit, but quickly, word gets around and a large group forms around the delegation. Gonzales explains that he understands their plight. Big multinational mines are kicking the small miners off of the rich concessions. Small miners are forced to look for other areas in which to dig. Many of those areas end up being native land. He says the situation is pitting poor against poor.

The miners are not sympathetic. They have looked at the maps, and native land is not defined. They resent being told they have no right to be there. One miner admits “It’s true, I don’t know if we are legal or not legal, but we need to work, we are fighting to work, legally or not.” Another adds, addressing the representative from the Ministry of Justice, “Who are we working

for? For our children. So that we can prosper and our children can go to school. So that tomorrow we will no longer be miners. How can you, as a lawyer for the Ministry of Justice, say this is illegal. You say we can go to the city and work in something else (...) but tell that to a young person of 18 or 20 years old, they can't work in anything else. They have to feed their themselves and their families. They don't have any other skills.”

The meeting ended, the miners are staying; they won't be swayed by the Indigenous Federation or by the Government lawyer. Gonzales wasn't really expecting much to be accomplished here, but at least they have opened a dialogue.

A few more kilometres to the west there is another kind of mining going on. To get there is an hour's boat ride the Cuyuni river, one of the bigger waterways in the area. Something struck me during the ride: the banks of the Cuyuni are eerily quiet. Few birds dive its waters for food. Animals shy from the rivers impurities. The jungle is normally a busy, noisy place, but not here. We passed several smaller tributaries, each spewing a thick coat of light brown sediment into the river's current. The guide explained that is how you can tell where the miners are.

What we were seeking is a type of mining called river dredging. A barge floats on the river's surface as divers use a big hose, like a vacuum cleaner, to suck up the gravel of the river bed. The soil and everything else then gets sifted on a long track of boards and carpeting to trap the gold dust. The rest is exhausted at the other end of the barge, creating a strange brown wake. It's dangerous work for the divers, long hours underwater can strain concentration. Visibility is bad, arms can get trapped in the suction hose, electric eels sometimes angrily object to the presence of divers, and rocks being pulled in by the suction can easily find an unprotected bone.

The river is scarred with sandbanks created by these barges. Some of these barges actually use conveyor belts that eat away at the bank of the river leaving unnatural little bays. This river has already been taped of much of its gold, and the barges that are left are looking for whatever little leftovers the river has to offer.

In the early 1990s the Venezuelan government changed its policy towards Imataca. It decided that it wanted to attract multinational corporations to the reserve. The government argued the larger companies could mine the gold more effectively, more cleanly, and contribute more to the area socially. It targeted an area that has a very rich ore body and put the concession it up for tender. In order to make it attractive to these corporations, it kicked out the illegal miners that were working in the area. The government came in with bulldozers and the National Guard and moved 10,000 people at gunpoint to a shanty town a few kilometres away. It then set up guards to protect the area from further exploitation, the miners where outraged. They were promised jobs in the new big mines but their way of life, their livelihood, was suddenly taken away. The promised jobs would take years to materialize.

Placer Dome of Vancouver won the concession rights to the property. They were now the big player in town and they had to now deal with the resentment. Murray Canfield, who is the chief engineer, explains that “there was a significant amount of bad feeling between the local communities who used to live where we are now working and the people we sent down here to work. And there was a great deal of challenge to deal with those issues because the government

believed at the time that if they moved the people off the property and they changed the laws the problem would somehow disappear.”

Concepcion Suarez, who is president of the Venezuelan Gold Association, was in favour of kicking the miners off the land. She says, “the small mines that work in an informal way cannot function in this country. They cannot coexist with the development of the large companies.”

The problem soon changed. Placer Dome became a beacon of order in a land of chaos. “We had to deal with the local communities as the new *patron* or the new government,” Canfield explains. “But we had to work in such a way they didn’t come to us to depend on us for things. We worked in cooperation to achieve mutual goals. One of the things we need of course is that the people that we employ will have a safe and comfortable place to live when they go home at night. So we helped with the clinic, medicines, working materials and the school.”

The Governor of Bolivar State, Jorge Carvajal, is a strong supporter of Placer Dome, admitting the company provides services that his government is unable to provide. “It’s a model company, one that we support as the regional government. It’s a company where the small miners can flourish along side the big mine, and be protected by them. Placer Dome employees will also have access to social programs. The company will build roads, hospitals and schools - things the regional government can’t provide.”

The stakes are high: Placer Dome’s 4000-hectare concession is estimated to contain more than 11 million ounces of gold, probably the largest gold deposit in Latin America. That is three billion dollars worth of gold at today’s low prices. Take away the cost of digging the gold out of the ground, and processing it, and the company could be left with a healthy one billion dollars profit over the mine’s 20-year lifespan. Placer Dome says much of the gold can only be retrieved through expensive machinery and processing, something the local small miners could never do with their rudimentary methods.

Placer Dome came into Imataca with a plan that included helping its neighboring communities by providing training, helping with medical and school infrastructure. The nearby communities appreciated the effort, but not all the big mines in the region adhere to the same philosophy. Next to Placer Dome is another Canadian company, Crystalex. They have been in the region for a few years now and have done little to ingratiate themselves to the local community. One of their own employees complained that Crystalex doesn’t do anything for the community. No programs, no help for schools, no medicine. They just dig the gold, and when they leave there will be nothing to show for it.

This adds to the pessimism. Gonzales has a hard time believing that big corporations deliver on their promises. “Whenever any of these companies come here, they all speak only of good things. They never talk about the bad things. None of the companies who visit indigenous communities ever say ‘look, we are going to destroy this, this will affect your future, this will happen, and we will treat that’. What they say is that all will be well, everyone will benefit. And when I listen to this kind of presentation I immediately begin to have doubts. I can’t believe that a company that comes here to work will have no impact, albeit cultural, social, or environmental... all will be well. I don’t believe it.”

Another source of pessimism is the Omai disaster that took place just across the border in Guyana. There a couple of junior Canadian mining companies, Cambio Inc and Golden Star Resources, operated a mine they promised would live up to 'North American standards'. In 1995 a tailings pond dam failed and spilled more than 800 million gallons of cyanide-laced tailings into the Essequibo river, one of that country's major waterways. It was a major environmental disaster, 11,000 fish were reportedly killed, and it contaminated the food source of many indigenous tribes that live along the banks of that river.

Placer Dome promises that such a disaster could not happen at their concession. Their tailings pond will live up to, if not beat, strict national and international environmental regulations. But the damage is done and the Omai disaster still plays in the back of people's minds.

In 1996, the president of Venezuela issued Decree 1850, a law that is still hotly contested by many living on the reserve. The decree changed the nature of the Imataca forest reserve. It allows for mining in 40 percent of the territory and it also allowed for the construction of a high voltage line right through Imataca into Northern Brazil. Venezuela produces more electricity than it needs, and northern Brazil doesn't produce enough. The high voltage line would run right through Imataca, cut a swath across the famous Canaima National park, and will continue its path in the Grande Savana, a delicate environmental area.

There was no environmental assessment, it was decreed before anybody could voice an opinion, and that provoked outrage. Zoila Martinez is among the critics. "The National Government had good intentions, it wanted to put some order in the situation. But, it is a forest reserve, one that is governed by a special administrative rule. The extraction or exploitation of gold is not allowed in this reserve. It is true that mining existed before Imataca was declared a reserve. But we have to be clear, that this is a forest reserve with objectives of sustainable development, supported by forest products. What should be allowed are activities that will not harm the objectives that created the reserve in the first place."

Part of the problems this reserve faces seems to revolve around the non-enforcement of the already existing rules. Venezuela has some very progressive environmental laws, more advanced than most Latin American countries. But the laws are often confusing, or contradicted by other legislation. Permissions to mine have to be approved by numerous ministries. Even the big companies have a hard time sorting through the bureaucratic maze. Small miners don't have a chance, so they ignore the laws altogether.

Even laws that could be enforced often are not. The National Guard, which is responsible for upholding the law, is understaffed, and uncertain itself what laws should or shouldn't be applied. They are also very often corrupt. The small miners complain the 'raids' of their mining communities are often only an excuse to extract bribes from them. Members of the National Guard often threaten to confiscate machinery if payment of a few grams of gold is not made on the spot. For a few grams more they will overlook blatant violations of environmental laws such as the use of mercury. They are also known as the providers of illegal alcohol, sometimes drugs.

General Pedro Zambrano, the chief commander for the area, says the miners are as much to blame for the situation, "Who is the one there illegally? It is the miner. Why doesn't anyone say

the miners are corrupt? Why do they always say it is the National guard? Both have to be blamed (...) When we talk about corruption, we think it only exists in Venezuela. For that reason I say that as soon as humans become humans there is corruption at all levels. It is true there is talk about galloping corruption within the National Guard. But sadly we must talk about the true reality of the problems within various administrative entities. We are only the armed arm of the public administration.”

Zambrano considers the very nature Imataca is at the source of their enforcement problems. “The influx of the miners, he says, is hard to control because of the great vastness of the territory. It is also a hard region geographically and meteorological conditions in the area are difficult.”

So far, the solutions that have been proposed to deal with the situation in Imataca mostly concern enforcement and administration. The intentions are good, they just lack the money and people to implement them. One of the proposals is to develop the area into an eco-tourism zone. Already a few tourists do venture into this area - mainly European bird-watchers. Some programs propose to give small miners the training and equipment needed to mine in a less destructive manner. Again all of these ideas require money and expertise the Venezuelan government, already struggling with an economic recession, just can't afford.

It is a region of contradictions with its poverty and anarchy unfolding in the beautiful canopy of nature, among rolling hills which unsuccessfully mask their hidden treasures. Humans fighting for survival and dignity are pushing this frontier a little closer to the brink every time a pickaxe scratches the soil, every time a hose washes away the roots of this jungle.

The scars of the small miners can still be seen throughout the Placer Dome concession. Hills eaten away by the hydraulic pumps, deep pits where little vegetation dares venture its roots. In the middle of this site lie the ruins of an old church that was built by the miners, a fresco of the Last Supper is fading slowly, no longer protected by a roof, powerless against the sun's beating rays. A couple of steps away, a solitary statue stands tall, seemingly ignorant of the cracks that scar its plaster armour. It is a representation of a solitary miner, dignified, staring proud over what used to be his domain, searching for that drop of water in the dark of the night.

# **Les PME brésiliennes : Le difficile art de survivre aux crises**

**par Pierre Lacerte**

«Si vous avez 20 ans, vous avez déjà vécu cinq crises. Si vous en avez 40, vous en avez traversé 15... et vous êtes toujours vivant!» Cette publicité télévisée, le gouvernement brésilien l'a servie à qui mieux mieux à son peuple lors de la crise monétaire qui s'est abattue sur le Brésil le 15 janvier dernier. Elle en dit long sur la stabilité économique du pays et sur son peuple qui est devenu économiste par la force des choses.

Moi qui avait planifié de me rendre au Brésil pour voir de quelle façon les PME avaient survécu à la crise asiatique, j'allais être servi. Je suis débarqué dans le plus grand pays de l'Amérique du Sud quelques semaines à peine après le déclenchement d'une crise majeure, celle de la dévaluation du real, la monnaie nationale. J'ai vite fait d'oublier la crise venue d'orient pour me plonger dans une incroyable tourmente où se mélangeaient «problèmes maison» et angoisses internationales. J'avais tout à coup sous ma loupe le village global en ébullition!

En décidant en début d'année de permettre la libre fluctuation du real, la Banque Centrale brésilienne a déclenché la dernière d'une longue série de crises qui, au fil des décennies, ont bouleversé la vie des 160 millions de Brésiliens, en plus de donner sueurs froides et maux de tête aux entrepreneurs locaux et aux investisseurs étrangers.

Pratiquement du jour au lendemain, le real qui était arrimé au dollar américain depuis 1994 (un real fort rendait moins cher les produits importés et permettait de contenir l'inflation galopante) a subitement perdu près de 50% de sa valeur. Avec cette dévaluation brutale, le prix des produits importés a subitement monté en flèche, mettant à mal les très nombreuses entreprises brésiliennes qui avaient pris l'habitude de s'approvisionner à moindre coût à l'étranger.

Une fois encore, l'incertitude s'installait au Brésil, jetant un froid bien au-delà des frontières nationales. Si le plus grand pays d'Amérique du Sud devait tomber, avertissaient des économistes de réputation internationale, la crise pourrait se propager à l'économie mondiale.

Entre 1994 et 1998, les investissements étrangers dans les entreprises brésiliennes étaient passés de 2,2 milliards à 26,1 milliards de dollars américains. Tous les espoirs étaient permis pour les 4,5 millions de PME brésiliennes qui profitaient grandement de ces investissements vitaux pour leur développement. Mais après la crise asiatique et le moratoire russe d'août 1998, la dévaluation du real a asséné un dur coup.

Ces nouvelles turbulences augurent mal. On estime actuellement à 2 millions, le nombre de PME brésiliennes en danger de mort. Une véritable tragédie dans un pays où les petites entreprises créent 60% des emplois (44,4 millions d'emplois) et comptent pour 30% du PIB.

Avec le choc de la dévaluation, les investisseurs étrangers qui n'avaient toujours pas retiré leurs capitaux du pays ont pris panique. Tant et si bien que l'on croit aujourd'hui que les capitaux

étrangers chuteront à 16 milliards de dollars en 1999.

Toute l'économie nationale est frappée de plein fouet. Pour les entreprises brésiliennes qui dépendent des produits importés pour fonctionner, il s'agit d'une douche froide. Cette fuite des capitaux et la hausse des taux d'intérêt annoncent la pire récession depuis 1990. L'Organisation internationale du travail (OIT) a rappelé que les économies de l'Amérique Latine auraient besoin de croître de 5 à 6% par an pour éviter que le chômage n'empire! Or, cette année, les économistes évaluent que le PIB allait plutôt tomber de 4%, ce qui signifie d'énormes pertes d'emplois.

Dans les six plus grandes capitales du pays, un million de travailleurs pourraient bientôt perdre leur travail. Belo Horizonte, la capitale du Minas Gerais, où j'avais établi mes quartiers généraux, connaît aujourd'hui son plus haut taux de chômage depuis 15 ans. Près de 300 000 personnes (20% de sa population active) y sont déjà sans emploi. C'est sans compter que pour chaque baisse de 1% de la croissance du PIB, entre 600,000 et un millions de Brésiliens glissent sous le seuil de pauvreté.

À Sao Paulo, la plus grande ville du pays, 36% des 700 000 petites boutiques ont fermé leurs portes entre janvier 1998 et février 1999. Dans les centres commerciaux, le roulement des magasins est passé de 7% en 1995 à 15,5% en 1998. Au rythme où vont les choses, jusqu'à 90 000 postes de travail pourraient disparaître dans ce seul secteur. Entre temps, la facturation des petites entreprises de service a chuté de 30% au second semestre 1998 comparativement à la même période de 1997.

Outre l'augmentation des prix des matières premières, la baisse des carnets de commandes et le manque d'aide gouvernementale, la dévaluation de la monnaie nationale a eu un sérieux impact sur les taux d'intérêt. Pour tenter de freiner l'exode des capitaux étrangers, le gouvernement brésilien a choisi, en début d'année, d'augmenter les taux d'intérêt à 45% par an. Sans parvenir à retenir les capitaux, cette politique a porté un dur coup à la consommation d'un grand nombre de produits.

Dans l'état du Minas Gerais comme dans les 26 autres états du pays, les entreprises ont accusé le coup. À Belo Horizonte, la puissante industrie automobile a durement écopé. La vente de véhicules neufs a diminué de 50% entre le 23 janvier et le 23 février 1999.

Durant la même période, le commerce de détail (électro-domestiques, meubles, etc.) a connu une baisse de 17,6% comparativement au même mois de l'année précédente et les prix des produits alimentaires ont fait des bonds spectaculaires. Les prix de l'huile de soya, du café et du lait ont augmenté de 25,2%, 22,7% et 13,4%. Même le traditionnel plat de morue de la Semaine Sainte s'annonce plus salé qu'à l'habitude en raison de l'augmentation de 35% du prix des aliments importés!

Tout compte fait, le taux d'inflation de février 1999 a été quatre fois supérieur à celui du mois précédent. Sur une base annuelle, c'est l'équivalent d'une inflation de 53%! On était encore loin des 2 709% enregistrés en 1993, mais c'était plus qu'il n'en fallait pour raviver la hantise de l'hyperinflation qui avait été jugulée de peine et de misère par le Plan Real après six tentatives

infructueuses.

Cette politique des hauts taux d'intérêt a également eu un impact immédiat sur les entreprises qui ont été contraintes d'emprunter à des taux d'intérêt de l'ordre de 13,5%... par mois! Quant à celles qui avaient emprunté à l'étranger pour financer leurs activités, elles ont vu le coût de leur dette en dollars pratiquement doubler, passant de 39,5 milliards à 60 milliards de reals du jour au lendemain. Pour ne rien arranger, le tiers des entreprises qui avaient contracté une dette en dollars ne s'étaient pas protégées contre les fluctuations du taux de change.

### **Et maintenant?**

Quelles seront les conséquences de cette crise d'ici la fin de l'année? En mars, la question a été posée à Fernando Henrique Cardoso, le président de la république. Sa réponse n'a rassuré personne. «Je suis incapable de vous répondre. Au mieux, a-t-il avoué, je peux vous dire ce qui va se passer ce mois-ci!»

Surprenant aveu d'impuissance de la part d'un chef d'État qui vient pourtant de conclure un accord avec le Fond Monétaire International (FMI) dans lequel il assure que d'ici la fin de l'année, le déficit commercial de 6 milliards de dollars américains de 1998 se transformera en un surplus de 11 milliards de dollars.

Le gouvernement table sur le fait que la récente dévaluation du real fait augmenter le coût des biens importés tout en rendant plus compétitifs les produits brésiliens. Pour renverser de 17 milliards de dollars américains la balance commerciale du pays, le gouvernement espère que la dévaluation du real permettra à la fois de réduire les importations étrangères de 21%, d'augmenter les exportations de 10,6% et de faire baisser les taux d'intérêt.

Or deux mois après le début de la crise, les exportations tardaient toujours à décoller et ce, en dépit du fait que les prix des produits brésiliens coûtaient désormais 35% moins cher en dollars. Les premiers résultats ont été pour le moins décevants. Durant les deux premiers mois de 1999, les exportations sont tombées de 12% comparativement à la même période de l'an dernier. Le surplus de 219 millions de dollars de février a été uniquement attribuable à la baisse des importations. Les exportations brésiliennes vers l'Argentine sont tombées de 42% au début d'avril comparativement à l'an dernier. La chute est provoquée par la baisse de consommation interne du plus important partenaire commercial du Brésil dans le Mercosul.

D'après certains économiste, la projection de croissance des exportations de 10,5% annoncée par le gouvernement pourrait bien n'être que de 5%. Surtout que la concurrence causée par la dévaluation des monnaies des pays asiatiques est féroce. Pour que l'objectif du gouvernement se réalise, il faudrait que les importations chutent d'au moins 25%. «Il faudrait aussi que la récession soit supérieure au 4% annoncé par le gouvernement et qu'elle dure plus longtemps que prévu», dit l'économiste Antonio Braz de Oliveira.

La mort du Plan Real a également eu un gros impact sur la dette du pays. Avant 1994, le gouvernement finançait son déséquilibre budgétaire avec l'inflation. Depuis le Plan Real, il l'a financé par l'endettement externe qui est passée à 100 milliards de dollars américains. La dette interne, elle, a crû à 250 milliards de dollars en raison de la hausse des importations attribuable à la force du real. En important plus, les entreprises ont eu de plus en plus besoin financement

étranger. Mais lorsque les créanciers ont commencé à douter de la capacité de remboursement de la dette, le crédit s'est resserré au point d'étouffer les industries.

Un pays s'enrichit d'abord et avant tout par ses exportations. Chaque milliard de dollars d'exportations crée 50 000 nouveaux emplois. Tandis qu'un pays comme l'Allemagne exporte-t-elle 30% de ce qu'elle produit, la moyenne en Amérique latine est de 16%. Quant au Brésil, lui, il n'exporte que 7% de son PIB. En 1998, il a été l'un des pays qui a perdu la plus grande part du commerce international. La rigidité du taux de change a fait chuter ses exportations. Le Brésil a perdu une certaine part de marché au profit, entre autre, des pays asiatiques. Si bien que les exportations brésiliennes ne compteraient plus aujourd'hui que pour un pour cent des échanges mondiaux.

### **Lueur d'espoir**

En dépit de tout cela, plusieurs PME se montrent très optimistes suite à la dévaluation du real. Après six années pendant lesquelles ils ne pouvaient rivaliser avec les produits importés, de nombreux entrepreneurs s'approprient à relever le défi de la compétition. Dans l'industrie brésilienne de la chaussure, par exemple, on s'attend à connaître une augmentation des exportations de l'ordre de 300 millions de dollars en 1999, ce qui devrait générer 20 000 nouveaux emplois directs.

Dans plusieurs autres domaines, on a commencé à sentir un mouvement très fort de substitution de produits importés. Même Mercedes-Benz -- qui vient d'inaugurer à Juiz de Fora (dans l'état du Minas Gerais) sa première usine hors d'Allemagne -- entend recourir davantage aux entreprises locales afin de compenser pour la hausse du prix des produits importés. La firme allemande souhaite faire passer de 60 à 70% le pourcentage de ses pièces automobiles fabriquées au Brésil.

À lui seul, le secteur agro-alimentaire est responsable de 40% du PIB du pays. On compte bien, là aussi, tirer partie de la dévaluation monétaire. Après des années de vaches maigres -- en 1998, les importations ont forcé 37 000 producteurs brésiliens à jeter la serviette -- ceux qui ont réussi à tenir le coup espèrent regagner le terrain perdu. Déjà dans les supermarchés, des sections entières de produits importés (pâtes alimentaires et autres) cèdent leur place aux produits locaux devenus beaucoup moins chers.

Toutes sortes de scénarios s'ouvrent pour les producteurs et les éleveurs brésiliens qui ont choisi de miser sur des produits de meilleure qualité. Habités aux changements brusques qui secouent régulièrement leur économie, certains parviennent à se retourner très vite et à saisir au vol les nouvelles occasions qui se présentent. Le propriétaire d'une boucherie de Belo Horizonte, par exemple, a réussi à accélérer son processus de restructuration afin de profiter de la plus grande demande de viande de meilleure qualité sur le marché interne. Au cours de la dernière année, il est parvenu à faire passer ses ventes de 2,5 tonnes à 7 tonnes par mois. Par ailleurs, il n'aura fallu que deux mois à certains entrepreneurs pour procéder à la réouverture de quatre abattoirs qui étaient fermés depuis quelques années.

### **Les obstacles à surmonter**

Mais règle générale, on peut difficilement se lancer dans l'aventure du jour au lendemain sans

courir de grands risques. Les entreprises doivent d'abord prendre le temps d'investir pour étudier leur marché et bien connaître les besoins et désirs des consommateurs. Il faut aussi qu'elles soient en mesure d'accéder au crédit. Or actuellement, au Brésil, le financement personnel vit sa plus forte période de contraction des dernières années. Jusqu'à il n'y a pas si longtemps, un client devait démontrer des revenus de 600 reals par mois pour obtenir un prêt de 200 reals. Aujourd'hui, en revanche, il doit gagner au moins 1000 reals par mois. Le taux de refus de financement est passé de 25% à 45% en un an. Tout un revirement quand on sait qu'il y a deux ans, des minibus spéciaux couraient après les clients jusque dans les rues où on leur déroulait le tapis rouge afin de leur prêter de l'argent. En ces temps d'incertitude, les banques et le capital étranger préfèrent acheter des titres publics.

Tout récemment, la Banque Interaméricaine de Développement (BID) et le gouvernement brésilien se sont entendus sur un prêt de 1,2 milliard de dollars US pour moderniser et créer de l'emploi dans les PME. Mais cela ne compense pas pour les politiques incohérentes des gouvernements qui nuisent au développement des millions de petites entreprises du Brésil. Ainsi, par exemple, les ressources de la Banque Nationale de Développement Économique et Social (BNDES) destinées aux PME n'ont cessé de diminuer au fil des ans. Elles sont passées de 960 millions de reals en 1997 à 180 millions au premier semestre 1998. Entre temps, la BNDES a triplé la valeur du financement des moyennes et grandes entreprises.

Actuellement, la BNDES ne prête directement qu'aux entreprises qui ont des projets de plus de 7 millions de reals. Pour des projets de moindre importance, les PME doivent se rabattre sur les institutions privées. Mais les banques préfèrent prêter aux grandes entreprises. La Banque du Brésil, par exemple, compte une clientèle de 600 000 PME, mais seulement 90 000 d'entre elles ont accès au crédit. Pourtant, on sait que chaque tranche de 100 millions de reals prêtés aux PME permet de créer 10 200 emplois directs.

Il n'y a pas que les problèmes de financement et de taux d'intérêt élevés qui nuisent aux exportations des entreprises brésiliennes. Depuis la crise asiatique, le protectionnisme a crû partout et les barrières tarifaires qui s'élèvent nuisent aux exportations brésiliennes. À lui seul, le protectionnisme américain sur l'acier, le sucre et le jus d'orange a fait perdre six milliards de dollars au Brésil. Les législations américaines ont réduit à presque rien l'importation de crevettes brésiliennes et empêchent l'importation des produits laitiers. Vers l'Europe, les choses ne se passent pas mieux. Puisque le commerce du poulet brésilien est subventionné, les Européens en pénalisent l'importation, tout comme ils limitent celle des fruits et légumes. Quant aux importations de vin, elles sont interdites. Même les importations de papiers fins requièrent un sceau environnemental que ne peut offrir le Brésil.

Mais même sans ce protectionnisme, la dévaluation du real permettrait difficilement de survolter les exportations brésiliennes à très court terme. D'une part, les importateurs étrangers ne changent pas de fournisseurs du jour au lendemain. Et puis en raison de l'instabilité qui règne au pays, les exportateurs brésiliens sont incapables de leur garantir que les prix resteront inchangés pendant au moins un an.

Il y a aussi ce que l'on a surnommé le «coût Brésil» qui nuit aux entreprises et aux exportations. À eux seuls, les impôts représentent 30% du PIB. Il s'agit du taux de taxation le plus élevé de

l'histoire du pays. C'est au Brésil, par exemple, que l'on paye le plus haut taux de taxes sur les voitures. Quant aux produits alimentaires, ils sont l'objet de 43 types de taxes! Ils arrivent sur la table des consommateurs avec un fardeau de 33% contre une moyenne internationale de 7%. Pour ne rien arranger, le transport routier et le système portuaire sont parmi les plus chers du monde. À eux seuls, ils font augmenter le coût d'exportation des produits brésiliens de 50% (aux USA, le coût du fret est de 18 dollars la tonne versus 34 dollars au Brésil). C'est sans parler des lourdes charges sociales, des lois du travail contraignantes, de la réglementation trop nombreuse et inefficace, de la cherté de l'énergie et des télécommunications.

### **Le défi du savoir**

Le plus grand défi auquel est confronté l'entrepreneurship brésilien, c'est certainement l'éducation. Accusant un taux de scolarisation moyen d'à peine 3,8 ans (13 ans au Japon), le Brésil est confronté à un sérieux problème de main d'œuvre qualifiée. Cela explique en partie le fait que plus du tiers des PME brésiliennes meurent avant d'atteindre un an.

Pour remédier à cette grave lacune, le SEBRAE (service de soutien aux micros et petites entreprises) de l'état du Minas Gerais a mis sur pied un programme de formation qui n'existe nulle part ailleurs au pays. Depuis 1993, l'École Technique de Formation de Gestion cherche à préparer des jeunes Brésiliens à devenir des entrepreneurs compétents.

Environ 3 000 étudiants du niveau secondaire étudient pendant quatre ans dans l'une de ces 21 écoles réparties à travers l'état du Minas Gerais. Dès leur première année, les candidats sont appelés à participer à la vie des entreprises qui les prennent sous leur aile. En deuxième année, les futurs entrepreneurs doivent élaborer des projets de viabilité économique et financier d'entreprises qui, une fois scrutés par des professeurs spécialisés, peuvent être vendus à des entrepreneurs intéressés à les développer. En troisième année, les élèves font de la simulation d'entreprises. Leurs départements d'achat, de finances, de marketing et d'administration de personnel sont connectés via Internet avec Europem, un centre mondial d'entreprises virtuelles avec lequel ils font des «affaires» en Europe. À la fin de la quatrième année où ils doivent suivre un stage obligatoire, les étudiants devenus trilingues (portugais, anglais et espagnol) devraient être en mesure de lancer une entreprise en toute connaissance de cause.

Grâce à des projets comme celui-ci, l'avenir des PME brésiliennes peut être entrevu avec un certain optimisme. Le pays dispose d'un potentiel de développement énorme, mais qui est encore trop mal canalisé. L'instabilité économique et financière qui règne dans le pays exige aussi que les entrepreneurs aient le cœur bien accroché.

### **Renversement de vapeur**

Au cours des deux mois que j'ai passés au Brésil, les entrepreneurs locaux ont vécu, comme tout les autres Brésiliens, une gamme complète d'émotions fortes. Après les prédictions apocalyptiques au sujet de l'inflation, l'annonce d'une baisse qui aurait pu se chiffrer à 7% du PIB, la perte de près de 50% de la valeur de la monnaie nationale, la hausse des taux d'intérêt à 45% et la fuite des capitaux, la vapeur s'est miraculeusement renversée.

Entre la fin février et la fin avril, le risque d'hyperinflation semblait avoir été écarté. De forts signaux ont indiqué que l'économie pourrait connaître une chute moindre que le 4% prévu avec

le FMI. Désormais, non seulement le choc de la dévaluation était-il passé, mais on espérait que le real reste dévalué d'environ 25%, question de stimuler les exportation et les investissements étrangers. Quant aux taux d'intérêt, il étaient redescendus à 34%. Même les banquiers internationaux qui, trois mois plus tôt, fuyaient comme la peste les titres du gouvernement brésilien, en rachetaient pour deux milliards de dollars à la mi-avril. Bref, tout redevenait possible... jusqu'à la prochaine crise!

# L'évolution du système judiciaire au Chili

par Richard Massicotte

Il n'y a pas si longtemps au Chili, les mots évolution et système judiciaire ne pouvaient se trouver côte à côte dans une même phrase. Mais ici, comme ailleurs en Amérique latine, les temps changent, apparemment pour le mieux. Si de l'extérieur, le Chili peut donner encore l'image d'un pays divisé entre la droite et la gauche, entre son passé et son histoire, il est un fait de plus en plus incontestable: le Chili est un pays foncièrement conservateur et autoritaire. Cela vaut parfois autant pour les gens qui ont été des opposants à la dictature de Pinochet que pour ceux qui l'ont soutenue.

Ces deux constats préliminaires ont modifié de façon parfois relativement considérable ma vision du Chili et ma façon d'aborder la question de l'évolution du système judiciaire. Je connaissais le pays plutôt superficiellement avant d'y aller en 1994 pour la première fois; j'en reviens profondément attaché mais aussi préoccupé de manière plus précise, après ce séjour de deux mois.

## a) Un projet de recherche qui a progressé

Dans ma proposition initiale, j'attachais de l'importance à des choses qui en avait peu en réalité au Chili même et je n'ai pas eu de mal à m'adapter tant est rapidement devenu profond en moi ce désir de coller à la réalité locale. Ainsi, la grève de la faim de présumés réfugiés politiques, relativement médiatisée au Québec et fort peu au Chili, n'a pas eu l'impact imaginé dans le pays d'origine des grévistes.

Il faut comprendre que le Chili, est loin à bien des égards, particulièrement au niveau de l'information quotidienne. Certes les communications électroniques nous permettent maintenant de savoir dans le menu détail ce qui se passe au Chili, mais encore faut-il que cela fasse partie de nos intérêts. Combien de journalistes canadiens se sont intéressés au débat qui a eu cours au Chili sur l'abolition du 11 septembre comme congé férié?<sup>1</sup> Sans doute fort peu et ce n'est que normal. Il en aura donc été de même au Chili pour cette grève de la faim.

Une de mes premières questions dans mon projet initial était de me demander: "le Chili est-il vraiment devenu un État de droit depuis le retour de la démocratie à la fin des années quatre-vingts?". Interrogation quelque peu abstraite s'il en fut qui n'a en fait été posée qu'à quelques reprises.

Car bien qu'elle soit la question qui motivait cette recherche journalistique, le débat concret ne se pose pas en ces termes au Chili. Nous pourrions sans doute répondre oui à ladite question, mais avec de sérieux bémols, qui seront de moins en moins nécessaires au fil des ans, si le projet de modernisation de la justice va de l'avant tel que prévu par le gouvernement Frei.

---

<sup>1</sup> Jour commémorant le coup d'État de 1973, aboli par le Congrès national chilien le 19 août dernier.

Je faisais également allusion dans mon projet de départ à la désillusion chronique du public chilien par rapport à la politique. Or ce je-m'en-foutisme ne vient pas seul; il s'accompagne d'une grande ferveur consumériste, c'est ce que nous avons pu confirmer durant notre séjour.

L'impunité dont jouissent les militaires et leurs agents secrets faisait également partie de mes préoccupations initiales. Encore, là rien d'anormal, puisque lorsque l'on pense au Chili, une des premières choses qui vient à l'esprit aux gens de notre génération, c'est le nom de Pinochet, ex-dictateur devenu plus tôt cette année sénateur à vie.

La quantité de poursuites intentées contre Pinochet pour violation des droits de l'Homme ou autres crimes connexes ne cesse de s'accroître. Le mois dernier, on comptait au Chili un total de sept plaintes contre l'ancien commandant en chef des Forces armées. Dans certains cas, il sera virtuellement protégé ad vitam aeternam par la Loi d'amnistie de 1978<sup>2</sup>. Dans d'autres, la justice chilienne est tellement lente, bien plus lente que la nôtre, que Pinochet pourrait bien mourir avant que l'on en arrive à un résultat judiciaire.

Certains formulent le souhait que la justice chilienne fasse le même sort à Augusto Pinochet que la justice argentine semble vouloir réserver à Jorge Videla, mais les deux voisins n'ont pas connu la même fin de dictature. Comme le faisait remarquer Jaime Castillo Velasco, actuel président de la Commission des droits de l'homme du Chili, "il n'y a pas eu au Chili de chute du régime militaire" comme en Argentine.

Dans le domaine judiciaire comme ailleurs, ce compromis historique qui a montré la porte de façon partielle à Pinochet, est dans tous les esprits. Mais les espoirs des familles des disparus et d'autres opposants à la dictature pourraient et seront sans doute déçus.

Huit ans après la fin du régime Pinochet, où en est le système judiciaire chilien? Les juges de l'époque du régime militaire ne sont plus que quatre sur le total de vingt-et-un que compte la Cour suprême du Chili. C'est donc dire que leur influence s'amenuise au fil des ans. Pinochet finira peut-être un jour par ne plus avoir de voix.

Mais évidemment il s'en trouve pour dire que si on a enfin touché à un des secteurs intouchables du Chili, la Justice, il en reste au moins deux qui eux ne sont pas à la veille de devoir répondre de leurs actes devant le peuple chilien. L'armée et l'Église catholique demeurent en effet de sacro-saintes institutions dans ce pays.

Passé encore que l'Église estime ne pas avoir de compte à rendre à l'État. Mais dans l'armée chilienne, il y a aussi, encore de nos jours, les *carabineros*, ces policiers à l'allure plutôt austère pour l'oeil étranger. Et ces policiers, de l'avis de plusieurs, dont Juan Pablo Hermosilla, avocat criminaliste, n'ont pas encore une approche moderne, profondément respectueuse du citoyen comme le voudrait le gouvernement qui tente de présenter une image d'un Chili de plus en plus moderne.

---

<sup>2</sup> Loi qui couvre la période de 1973 à 1978 et qui proscrit toute poursuite contre des exactions commises par des militaires.

Certes la vétuste et répressive détention sur suspicion a fait place aux droits des détenus, mais un fort contingent des *carabineros* demeurerait hostile à toute réforme judiciaire, particulièrement à la réforme du processus pénal, actuellement en cours.

Pour ce qui est des présumés prisonniers politiques, la question ne se pose plus dans les mêmes termes qu'autrefois. C'est en tout cas ce que pense Me Jaime Castillo Velasco. L'avocat, qui en a vu d'autres puisqu'il était déjà actif au sein de la Démocratie chrétienne bien avant le coup d'État, garde de nombreux contacts avec ces présumés délinquants idéologiques. Mais selon lui ce n'est pas parce qu'on braque une banque pour des motifs politiques que nécessairement le geste a une connotation autre que criminelle.

J'avais prévu, avant mon départ, beaucoup d'échanges avec des journalistes chiliens. Ils ont été moins nombreux que prévu. Certes, j'ai rencontré environ une demi-douzaine de collègues, dont plusieurs spécialisés dans le domaine judiciaire et dont les noms apparaissent dans la liste ci-jointe. Certains d'entre eux m'ont sans doute aiguillé, mais mon programme de départ était presque prêt avant même d'arriver au Chili.

Grâce à Internet et au courrier électronique, j'ai pu entrer en contact non seulement avec l'actualité chilienne, mais aussi avec quelques uns des journalistes qui la traitent. C'est ainsi que j'ai fait la connaissance de Jorge Molina, reporter judiciaire au quotidien *La Época*, aujourd'hui disparu.<sup>3</sup> Mais justement, les problèmes financiers rencontrés par ce journal depuis mars dernier ont fait en sorte que nous avons davantage communiqué électroniquement qu'en personne.

Une petite parenthèse pour parler de ma préparation à ce séjour, une des meilleures de ma carrière de journaliste séjournant à l'étranger. L'électronique y a joué un grand rôle, de sorte que j'étais virtuellement au Chili depuis la mi-avril environ jusqu'à mon départ, début juin 1998.

De plus, le travail de reporter judiciaire est considérablement différent de ce que nous connaissons, par exemple à Montréal. La justice étant ce qu'elle est dans ce pays, en grande partie à l'écart du public, les enquêtes se faisant par écrit, les témoignages oraux n'existant pas ni les contre-interrogatoires, les plaidoyers sont les seuls moments où on entendra des débats dans les salles d'audience. En conséquence, les journalistes chiliens fréquentent peu les prétoires. Leur travail en est davantage un de coulisses avec tout ce que cela peut impliquer de frustrations mais de défis aussi.

Résultat, alors que je souhaitais à l'origine suivre un journaliste dans son travail quotidien, je me suis vite aperçu que je perdrais mon temps à maintenir mon plan initial. Ma rencontre la plus profitable fut certainement avec le journaliste José Ale, du quotidien *La Tercera*.

Ancien président du Collège des journalistes du Chili, José Ale possède une grande expérience du milieu judiciaire. Pendant environ une heure, ce collègue m'a tracé le portrait le plus complet que j'ai pu jusqu'ici avoir du système judiciaire chilien. Mais le reste du temps, j'ai dû me faire ma propre idée sur les tenants et aboutissants de la justice au Chili.

---

<sup>3</sup> Voir à ce sujet notre article à paraître dans *Le 30*.

Parmi les personnalités que j'ai eu l'occasion de rencontrer, beaucoup collaient carrément à l'actualité chaude du pays. En témoignent les quelques photos reproduites d'articles de journaux et annexées à ce rapport.

"On parle de manière trop sensationnaliste des questions de justice dans les médias chiliens", soutient le professeur de droit de l'Université Diego Portales, Cristián Riego. Cette perception paraît être partagée par bon nombre de juristes au Chili. Quant à nous, ce jugement nous semble un peu sévère, mais, il est vrai que nous n'avons pas observé la scène judiciaire avec autant de perspective que les habitués.

## **b) Résumé des résultats de ma recherche**

Que pensent les Chiliens de leur système judiciaire? J'ai certainement eu l'occasion de poser cette question à quelques citoyens de ce pays, mais la plupart du temps j'obtenais un commentaire sans même avoir à le demander. "Muy mala"<sup>4</sup> me disaient ceux qui avaient l'air d'en avoir souffert quelque peu dans le passé et chez qui on devinait vite l'obédience politique. Les "autres" se taisaient ou changeaient de sujet.

Une enquête rendue publique quelques mois avant mon arrivée allait m'aider à répondre à la question de manière plus précise.<sup>5</sup> La plus grande partie des répondants à une enquête conjointe du *Centro de estudios públicos* et du Programme des nations unies pour le développement, soit 89 p. cent, croit que les accusés ne seront pas condamnés et que la situation des criminels est hors de contrôle.

La perception est certes exagérée, on parle approximativement d'une centaine de meurtres par année dans la grande région de Santiago,<sup>6</sup> mais en raison de l'érosion des liens sociaux, selon Norbert Lechner, chercheur au PNUD, "une énorme méfiance dans les relations inter-personnelles", voire de la paranoïa s'est développée au Chili depuis les années 1970.

Car même si la mauvaise perception de la justice n'a rien d'un sujet révolutionnaire, le système judiciaire avec ce qu'il a fait ou surtout ne fait pas en ce moment (lire châtier les militaires pour les crimes du passé), soulève toujours des interrogations, ou des hontes ou le non-dit de tout un pan de la société chilienne.

Ainsi, lorsqu'en juin dernier, le président de la Cour suprême, Roberto Dávila, a dit que si les juges de la plus haute instance judiciaire du Chili avaient pleinement joué leur rôle, la dictature

---

<sup>4</sup> "Très mauvaise".

<sup>5</sup> *Estudio nacional de opinion pública No.6. Tercera serie Tema especial "Seguridad humana CEP-PNUD". Santiago, Centro de estudios públicos, avril 1998. 66 p.*

<sup>6</sup> La région métropolitaine comprenant Santiago et les environs comptaient 6 069 467 hab. en 1996.

Pinochet aurait fermé les portes de ce tribunal, on a poussé les hauts cris. Certes les gens de gauche ou luttant pour le respect des droits de l'Homme ont apprécié, mais d'autres journaux ont titré "Dávila rouvre de vieilles blessures", alors qu'il ne faisait dire ce que bien des gens pensaient plus ou moins haut, ce qu'ils étaient au Chili ou à l'étranger.

Car une de mes découvertes durant ce séjour aura été de voir à quel point la liberté d'expression, si elle existe bel et bien dans ce pays, n'est pas ancrée à ce point qu'on puisse se permettre tous les débats. Par exemple, si au Canada on a l'impression bien souvent de trop entendre parler inutilement de réformes constitutionnelles, rien n'empêchera, ne serait-ce qu'un étranger de parler de la question, avec plus ou moins de bonheur, d'ailleurs.

Au Chili, il y a des choses que l'on discute et beaucoup d'autres que l'on tait. Non pas tant pour plaire à à l'autre camp, mais surtout pour passer à autre chose. Le passé ici est un lourd héritage et ce peu importe ce qu'on lui impute, parfois même injustement d'ailleurs.

#### i. un système unique

Ainsi, le système judiciaire chilien actuel ne doit rien ou presque à la dictature de Pinochet. Certes la place de la justice militaire, qui peut à la fois juger civils et soldats est démesurément grande et cela on le doit à l'ex despote. Mais dans l'ensemble, tous les codes qui existaient avant la dictature<sup>7</sup> y sont demeurés s'avérant tout à fait compatibles avec un régime dictatorial.

Ce petit préambule à cette partie du rapport, pour tenter de démontrer à quel point j'ai probablement non seulement atteint mais qui plus est dépassé les objectifs de départ de ma recherche.

Certes, selon Carlos Rodrigo de la Barra<sup>8</sup>, le besoin de réformer la justice s'est fait sentir au sortir de la dictature. Cette nécessité visait à renforcer les droits de la personne à l'intérieur du système judiciaire.

Toutefois, dans mon projet initial, je m'intéressais à la justice chilienne de manière un peu abstraite. J'ai concrétisé la chose en apprenant davantage l'histoire du droit au Chili, notamment du droit pénal. Sans nécessairement vouloir répéter ici la ligne du gouvernement, il convient de mentionner les six grands objectifs que s'est fixé le gouvernement - relativement - réformiste de la coalition actuellement au pouvoir, la *Concentracion por la democracia*. Il faut dire qu'il y a beaucoup de travail à faire.

#### ii. vaste programme

---

<sup>7</sup> "Il y a plus d'une quinzaine de codes au Chili et ils sont tous anciens", m'a dit en entrevue Maximo Pacheco, ex-ministre de Frei père.

<sup>8</sup> Voir la liste de personnalités en fin de document

On doit donc améliorer l'accès à la justice, moderniser le système d'administration de la justice, réformer le processus pénal et la politique pénitentiaire, réformer la législation de la famille et des mineurs, adapter la législation chilienne au développement politique, économique et social du pays et enfin développer un programme d'infrastructures, d'équipements et de formation.

Vaste programme, comme on peut le voir. C'est donc par le secteur pénal que le gouvernement a décidé de commencer la modernisation du système judiciaire. Et c'est principalement là-dessus qu'aura porté notre recherche.

Le code de procédure pénale et le Code pénal chiliens remontent tous deux à la fin du dix-neuvième siècle. Dans le préambule même du Code de procédure pénale on met en garde le lecteur sur la vétusté du document! Pour Roberto Duran, ce système "convenait tout à fait à un contexte pré-industriel".

### iii. bref résumé historique

C'est ainsi qu'un véritable système inquisitoire aura donc existé pendant une centaine d'années, largement copié de la tradition espagnole. Un système qui ne permettait pas une véritable défense du justiciable accusé, entre autres faiblesses notoires. Une manière de faire qui a perduré jusqu'à nos jours, pour toutes sortes de raisons.

D'abord, les réformes structurelles dans le domaine économique ou encore dans le secteur de l'éducation quand elles ont eu lieu, ont toujours eu la priorité. Il faut avoir en tête que le Chili, même dans les années cinquante est très pauvre, beaucoup plus par exemple que l'Argentine dont on disait à cette époque que son niveau de vie était comparable à celui du Canada.

Sous le président Eduardo Frei père, il y eut en 1969, une tentative de réforme de la procédure pénale. Mais le projet Galieso, qui proposait un système accusatoire mixte, est resté lettre morte après quelques discussions au Congrès.

Durant le bref régime du président Allende, il y avait certes un diagnostic de ce qui ne fonctionnait pas dans le domaine de la justice. Le programme de l'Union populaire prévoyait "mettre fin à la justice de classe", en créant une procédure judiciaire rapide et gratuite avec l'appui des comités de voisins.<sup>9</sup>

L'idée de la réforme actuelle est née quelques années après le retour à la démocratie, durant le court mandat du président Patricio Aylwin. Elle origine d'une discussion "tout à fait théorique au départ", selon Cristián Riego. Le débat a commencé en 1991. "Que ces discussions aient suscité tant d'intérêt nous a surpris, et cela a même été un succès spectaculaire", assure M. Riego.

Mais il était devenu de plus en plus difficile de défendre le système actuel; aujourd'hui il semble

---

<sup>9</sup> Voir *Los mil dias de Allende*, p. 963.

même exister un certain consensus pour modifier ce régime inquisitoire.<sup>10</sup>

Encore de nos jours, un même magistrat mène l'enquête, porte l'accusation, dirige le procès et prononce le jugement et la sentence contre l'accusé. Beaucoup y voient un abus de pouvoir des juges.

Ce système sera remplacé entre autres par l'implantation d'un ministère public qui mènera l'enquête et portera l'accusation. En séparant ainsi les tâches on veut garantir l'impartialité du tribunal et former une institution spécialisée dans l'enquête.

Au niveau de la procédure, le changement à venir sera radical. Le processus pénal est actuellement écrit et secret et fonctionne à l'aide de greffiers. Pour assurer davantage de transparence, on ouvrira les portes des salles d'audience en permettant une procédure orale, publique et moins formelle. Pour Rafael Balnco, coordonnateur au ministère de la Justice de la réforme de la procédure pénale, le système actuel est qui plus est lent et inefficace.

Pourtant, beaucoup d'acteurs du milieu judiciaire, parmi lesquels l'avocat Hector Salazar, n'aime pas l'appellation qu'a donné le gouvernement à ces réformes, *la reforma del siglo*. C'est un peu prétentieux, m'ont dit quelques uns. D'autres encore se plaignent que le milieu juridique n'a pas suffisamment fait l'objet de consultation. Mais pour mon collègue Jorge Molina, "il n'y aurait pas eu de réforme si on avait consulté tout le monde".

#### iv. une réforme minimale

La réforme a en effet ses limites. En tant que reporter judiciaire, j'ai eu à couvrir de nombreux procès devant jurys et il m'apparaissait intéressant de constater que cette institution demeurera inconnue au Chili même avec la réforme. S'agit-il d'une institution surestimée chez nous ou ne fait-elle simplement pas partie de la culture chilienne au point où il faut l'en écarter? La question n'est pas simple, mais j'ai rencontré beaucoup de résistance en tentant d'y trouver une réponse.

Lors d'une rencontre devant un groupe de correspondants étrangers, le président de la Cour suprême du Chili, Roberto Dávila répondait à une de mes questions là-dessus en disant, de manière fort autoritaire: "Nous sommes latins et cette pratique ne fonctionnerait pas chez nous. De plus, nous ne sommes pas assez développé et instruit comme pays."

A la décharge du juge en chef du Chili, il faut dire que cette opinion transcende les générations. Je n'ai rencontré qu'une minorité de juristes intéressés à faire avancer le débat là-dessus. "Mais nous partons d'un système complètement inquisitoire, il s'agit déjà d'une grande réforme" de se défendre en quelque sorte Rafael Balnco, un jeune trentenaire réformateur comme le Chili en compte quelques uns. Pour le député socialiste et avocat Juan Bustos, il faut voir ce qui se passe

---

<sup>10</sup> Bien qu'un groupe de professeurs de droit se soient associés récemment avec des *carabineros* pour dénoncer le projet tel que présenté par le gouvernement. Certains membres de la droite souhaiteraient aussi garder une partie de l'ancien système inquisitoire.

en Espagne, qui a instauré un système de jurys et où règne selon lui le chaos. Selon le criminaliste Juan Pablo Hermosilla, un réformiste pur et dur, la question reviendra d'actualité, tôt ou tard.

### **c) L'intérêt pour le Canada au Chili.**

Il faut reconnaître que de façon générale et spontanée, le Canada n'intéresse pas nécessairement le grand public chilien. Plus loin que les mythiques États-Unis et culturellement moins présent sur la scène politique et culturelle mondiale, le Canada n'est pas un sujet de discussion pour le Chilien de la rue.

Les groupes qui connaissent des exilés politiques des années soixante-dix sont ceux qui en général connaissent le plus le Canada. Parfois ils y ont des parents, amis ou y ont eux-même vécu la fin de leur vie active ou leur jeunesse. Mais force est de constater que même dans son ensemble, la communauté des *retornados*<sup>11</sup> du Québec n'est pas tant liée aux dossiers canadiens qu'à la collectivité chilienne d'outre-frontières.

Les journalistes chiliens eux-même ne font donc pas exception à cette règle. On sent un vague parfum de xénophobie congénitale (mais, tout de même sympathique) chez certains groupes de Chiliens qui n'ont pas beaucoup fréquenté d'étrangers. Le Canada n'intéresse pas énormément les membres des médias chiliens.

Pour ce qui est même des collègues reporters judiciaires que j'ai rencontré au Palais de justice de Santiago, je n'ai pas senti d'intérêt ni particulier, ni même général.

### **d) L'Ambassade du Canada**

L'Ambassade du Canada n'aura pas été très utile dans mes démarches mais ne m'aura pas nuï non plus. J'ai rencontré deux personnes de notre représentation au Chili et dont les noms apparaissent en annexe de ce rapport. Ces personnes m'ont aiguillé sur des sujets possibles, mais n'avait pas nécessairement une gamme de personnalités à me faire rencontrer. Je ne veux donc pas blâmer le travail de l'Ambassade, je n'ai pas eu tellement à faire eux.

Les gens de l'Ambassade m'auront tout de même permis de faire une intéressante rencontre, celle de Rubén Michea. Ce travailleur social est à l'emploi du Directeur de protection de la jeunesse au Québec, un organisme gouvernemental qui a des liens avec le ministère de la Justice du Chili ainsi qu'avec les milieux professionnels correspondants dans ce pays.

Le personnel concerné de l'Ambassade m'a également mis sur la piste d'un colloque sur la médiation familiale auquel participait M. Michea, de même que Me Sylvie Matteau, médiatrice accréditée de l'Association de médiation familiale du Québec.

---

<sup>11</sup> Se dit des Chiliens exilés outre-mer et retournés dans leur pays d'origine depuis ou avant le retour de la démocratie.

### **e) Incidence sur mon avenir.**

L'obtention de cette bourse n'aura pas de véritable effet sur mon avenir immédiat au sein de la Société Radio-Canada. Il faut avouer que le financement de la FOCAL et dont en partie l'ACDI rend cette bourse aux médias beaucoup moins populaire que les bourses dites indépendantes auprès de la direction de Radio-Canada.

Autrement dit, selon que le patron de Radio-Canada que vous avez vous pourrez ou non produire un reportage ou une émission pour la société d'État. Il ne fut pas possible de le faire dans mon cas, même si dans le passé je connais au moins un cas où une personne de CBC Vancouver a pu travailler pour la société. Bref il y aurait peut-être lieu, je ne sais au sein de quel cénacle, de discuter de cette application parfois rigide des politiques journalistiques de Radio-Canada qui font parfois obstacle à la créativité de ses artisans.

Je ne dirais toutefois pas que l'incidence sur mon avenir de l'obtention de cette bourse est inintéressante. C'est davantage sur le plan professionnel, de façon périphérique. Avant de proposer au 30, le magazine des journalistes du Québec deux articles, de même qu'un autre au *Journal du Barreau* du Québec, je n'avais pas eu l'occasion de traiter avec ces médias. Une nouvelle expérience, qui élargit vos horizons professionnels, est toujours bienvenue quand on pratique ce métier de journaliste depuis un peu plus de dix ans.

L'expérience de ce séjour sera utile également parce qu'elle m'a permis de relever un défi, ce qui en soi est un grand stimulant pour vouloir faire de nouvelles choses. A moyen terme, je prévois un changement dans mon affectation puisque je devrais quitter le Palais de justice pour éventuellement vaquer à d'autres tâches au sein de Radio-Canada. Mais il faut dire que le séjour n'a comme tel pas d'effet sur ce changement, sinon qu'il fait partie de la suite des choses.

### **f) Evaluation du programme**

Le programme de bourses de la FOCAL m'a permis d'effectuer un séjour de qualité, en me donnant l'occasion d'approfondir mon sujet avec le maximum d'intégration possible dans le pays visité. Le programme m'a aussi donné entière latitude pour évaluer le champ d'étude proposé au départ.

Les éléments qui auraient pu laissé à désirer sont par conséquent fort peu nombreux et il en est sans doute mieux ainsi. Il aurait été souhaitable que davantage de communications avec les responsables de la FOCAL se fassent en français. Mais on peut présumer que la présence francophone n'est suffisamment pas grande au sein de la FOCAL. Ce serait peut-être un élément à corriger, mais qui n'a pas précisément à voir avec les programmes de la FOCAL.

Les renseignements que j'ai pu obtenir par l'entremise de la FOCAL m'ont amplement servi. Les noms des gens référées par la FOCAL ont donné suite à des entrevues fort utiles sur le sujet de l'évolution du système judiciaire au Chili.

J'ai ainsi rencontré les trois personnes dont les noms étaient suggérés par la FOCAL, soit Norbert

Lechner, Cecilia Medina et Roberto Duran. Les plus utiles parmi ces entrevues auront été la première et la dernière.

Il m'a semblé étonnant par ailleurs de constater le fait que la FOCAL ne soit pas connue chez ces interlocuteurs. La FOCAL aurait sans doute intérêt à développer ses relations avec les milieux qu'elle fréquente.

Je ne pourrais pas vraiment me plaindre de ne pas avoir eu tel ou tel renseignement de la part de la FOCAL, tant je n'avais pas besoin à ce point de la FOCAL pour préparer ni mon voyage ni mon séjour.

### **g) Conclusion**

J'aurais encore beaucoup de choses à dire sur les découvertes que j'ai faites durant ce très enrichissant séjour chilien. Je suis bien conscient que j'ai fort peu parlé de dossiers judiciaires actuels très importants, comme ladite *Operacion Albania*, une activité menée par la police secrète sous la dictature Pinochet et qui a mené en 1987 à la mort de douze membres d'un groupe d'extrême-gauche. Le dossier toujours est en cours et le sera encore quelques mois, certainement.

Je n'ai pas abordé non plus l'épineux problème de l'ex-colonie Dignidad, cette enclave allemande dans le sud du Chili et qui cause bien des maux de tête au pouvoir depuis que des rumeurs de détention de prisonniers politiques (dans certains cas vivants!) sembleraient fondées. Sans parler de l'échec retentissant dans le dossier de Paul Schäfer, ce nazi sur qui pèse toutes sortes d'accusations et qui se cache dans ce repaire.

Je n'ai pas pu parler non plus de questions civiles pourtant si importantes dans cette vaste discussion sur la modernisation de la justice chilienne. On sait fort peu que le Chili est un des derniers pays à culture occidentale au monde à ne pas avoir de législation sur le divorce. Un des seuls aussi à considérer comme enfants illégitimes ceux nés hors du mariage.

Ce séjour n'en était pas un visant à écrire une thèse universitaire, mais à bien des égards j'ai l'impression d'avoir un travail plus approfondi que le "simple" journalisme habituel. Parce que quand on touche à la justice, un des trois secteurs intouchables du Chili, on met le doigt sur des tas de choses qui ont beaucoup à voir avec l'inconscient moral d'un peuple.

D'autres questions, comme la formation des juges, maintenant assurée par l'Académie judiciaire du Chili, chose inexistante chez nous, ou encore la réforme de la police, auraient aussi pu faire l'objet de parties de ce rapport. Mais il faut savoir suspendre ses travaux qui sinon n'auraient plus de fin.

On m'a souvent répété que le Chili était un pays "légaliste". On m'a peu souvent dit qu'il y existait une longue tradition non seulement de conservatisme mais même d'autoritarisme. Mais j'ai pu le sentir à plusieurs occasions. Quelques-unes des personnalités que j'ai rencontrées à la fin de mon séjour ont été plus ouvertes. Selon moi, les Chiliens de demain sont ceux qui

reconnaissent qu'il n'y avait pas au départ de communauté juridique forte dans ce pays. Ces gens demeurent encore rare au Chili, mais le mouvement de réforme est enclenché et rien, sauf peut-être une crise économique majeure pourrait le retarder.